



14^e édition

Concours de poésie libre des Laurentides

Le **Prix d'excellence en français Gaston-Miron** (PEFGM), organisé annuellement depuis 2012 par la *Société nationale des Québécoises et Québécois, région des Laurentides* et le *Mouvement Québec français des Laurentides*, a pour objectif de mettre en évidence le talent des auteurs (es) québécois (es).

Alors que les dernières éditions étaient offertes uniquement aux résidents(es) des Laurentides, pour une première fois, les organisateurs des Prix d'excellence en français Gaston-Miron ouvrent le concours à toutes personnes résidant au Québec.

Deux divisions font donc leur apparition : division des Laurentides et division hors-territoire des Laurentides.

CATÉGORIES / DIVISIONS

Le Prix comporte deux catégories pour chacune des divisions :

- TERRITOIRE DES LAURENTIDES : jeunesse (12 à 17 ans) – adulte (18 ans et plus)
- HORS-TERRITOIRE DES LAURENTIDES : jeunesse (12 à 17 ans) – adulte (18 ans et plus)

RÈGLEMENTS

- Les textes soumis au Prix d'excellence en français Gaston-Miron doivent être rédigés en excellent français.
- Les textes soumis doivent avoir été rédigés par une personne qui réside au Québec et son nom ne doit pas apparaître sur le texte soumis.
- Un seul texte par personne sera accepté.

- La personne mineure doit fournir le consentement écrit d'un parent / tuteur.
- Les textes soumis ne doivent pas avoir été précédemment publiés par un éditeur reconnu (gratuitement ou contre rémunération). Ceux publiés sur un blogue personnel sont admissibles.
- En soumettant son texte, la personne garantit qu'il ne provient pas de source informatique, et qu'elle en détient tous les droits.
- En soumettant son texte, la personne accorde sans frais aux organisateurs des *Prix d'excellence en français Gaston-Miron* le droit de le publier dans divers médias et accepte que son identité et sa photo soient publiées.
- Le texte soumis doit avoir un maximum de 300 mots. Le nombre en sera vérifié par le logiciel WORD.
- Le texte doit être soumis de façon électronique en utilisant le formulaire sur le site [Prix d'excellence français Gaston-Miron | SNQ des Laurentides \(sng-laurentides.quebec\)](https://www.sng-laurentides.quebec/prix-d-excellence-francais-gaston-miron) **au plus tard le 18 janvier 2026**. Une fois soumis, aucun changement ni substitution n'est possible. Un texte manuscrit, télécopié, ou envoyé par la poste ou par courriel, sera refusé.
- Des frais d'inscription de 10 \$ (taxes incluses) non-remboursables sont exigés pour tout texte soumis dans la catégorie adulte. Le concours est entièrement à but non lucratif, et tous les frais d'inscription contribuent à couvrir les coûts administratifs. Les textes ne sont admissibles que si le paiement des frais d'inscription a été reçu et encaissé. Aucun frais d'inscription n'est exigé dans la catégorie jeunesse.
- Les finalistes seront nécessairement appelés à fournir leur photo à des fins de publication.
- Les membres du jury ainsi que leur famille proche ne peuvent pas participer au concours.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Les textes soumis sont jugés de façon anonyme, en fonction de leurs qualités littéraires et des critères suivants :

- ☒ La création artistique se démarque par son thème, son originalité et sa créativité;
- ☒ La création artistique se démarque par sa rigueur au niveau orthographe, syntaxe et vocabulaire.

DIVISION LAURENTIDES :

Parmi les finalistes dans chacune des catégories, les textes gagnants seront désignés par le jury après délibération.

DIVISION HORS-TERRITOIRE DES LAURENTIDES :

Parmi les finalistes dans chacune des catégories, un texte gagnant sera désigné par le jury après délibération.

Les jurys de chacune des catégories seront composés de trois membres (créateurs(es), enseignants(es), libraires, critiques ou journalistes et/ou professionnels(les) d'expérience et indépendants(es).

ANNONCE DES FINALISTES ET DES LAURÉATS

Les noms des finalistes de chacune des catégories et des divisions seront dévoilés le 1^{er} mars 2026, et ceux des lauréats(es) **le 22 mars 2026** lors d'un événement soulignant le mois de la Francophonie auquel tous les participants(es) seront conviés(es).

À GAGNER

En tout, 2 500 \$ en prix seront remis.

DIVISION DES LAURENTIDES			
CATÉGORIE	1 ^{er} PRIX	2 ^e PRIX	3 ^e PRIX
JEUNESSE	500 \$	300 \$	200 \$
ADULTE	500 \$	300 \$	200 \$

DIVISION HORS-TERRITOIRE DES LAURENTIDES	
CATÉGORIE	PRIX
JEUNESSE	250 \$
ADULTE	250 \$

Une initiative du Mouvement Québec français des Laurentides et de la Société nationale des Québécoises et des Québécois, région des Laurentides.